



Séminaire de formation continue

**Le harcèlement au travail  
sous l'angle juridique et  
pratique**

9 et 10 décembre 2025



## Contenu

Tout employeur ou employé a été confronté de manière directe ou indirecte à la question du harcèlement au travail. Qu'il soit physique, psychologique, sexuel ou encore verbal, il s'agit d'un problème récurrent auquel les acteurs du monde professionnel sont exposés quelle que soit leur position (harceleur, victime ou témoin).

Les conséquences pouvant aller au-delà du cadre professionnel et pouvant avoir des issues dramatiques, la présente formation a pour objectif de permettre aux participant-e-s de repérer ce qui pourrait être considéré comme un comportement problématique, puis de donner des clés (juridiques et pratiques), souvent simples et faciles d'utilisation, à des employés et employeurs confrontés directement, ou indirectement, à la question du harcèlement au travail.

La formation étant composée de deux journées, la première journée sera animée par un formateur professionnel et intervenant directement en entreprises. Elle sera notamment dédiée à la mise en pratique de techniques de conciliation, à des jeux de rôle, au visionnage de vidéos ou encore à la participation active des participant-e-s. Le caractère pratique et psychologique sera prédominant.

La seconde journée abordera, avec l'aide d'un avocat actif en droit du travail et droit pénal, les aspects juridiques relatifs au harcèlement, en particulier les droits et obligations des acteurs professionnels (employeurs et employés). Des exemples tirés de la jurisprudence et des cas fictifs seront analysés avec les participant-e-s afin de cibler les comportements problématiques aux yeux de la loi. Le caractère juridique sera ainsi prédominant lors de cette journée de formation.

## Public cible

Ce séminaire s'adresse à des non-juristes ayant des responsabilités managériales, à des chef-fe-s d'équipe, à des responsables de ressources humaines, à des cadres et à tout employé-e intéressé-e par le sujet.

## Responsable

**Prof. Nicolas Queloz**, Professeur émérite, Chaire de droit pénal et criminologie, Université de Fribourg

## Intervenants

**Me Mustafa Balcin**, avocat et personne de confiance auprès du personnel d'une grande association suisse

**Me Nicolas Rochani**, avocat inscrit au barreau vaudois

**Laurent Pasquale**, formateur au bénéfice de 25 ans d'expérience dans la formation en entreprise et le management

## Date et lieu

**Mardi 9 et mercredi 10 décembre 2025**, 9h15 – 17h15

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

## Frais d'inscription

CHF 680.–

## Délai d'inscription

2 décembre 2025

Inscription en ligne > [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

## Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 100.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

## **Inscription et organisation**

Formation continue  
Université de Fribourg  
Rue de Rome 6, 1700 Fribourg  
Tél : +41 (0)26 300 73 58  
Email : [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)  
[www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)